



HÂTELAINE (LA) (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Castellana,

Village de l'arrondissement de Poligny, canton, perception et bureau de poste d'Arbois ; succursale ; à 7 km d'Arbois et 46 de Lons-le-Saunier.

Altitude : 381 mètres.

Il est limité au nord par Chilly, Ivory, Mesnay, les Planches et Arbois, au sud par Pupillin, Molain et Valempoulières, à l'est par Ivory, Chilly et Valempoulières, à l'ouest par Mesnay, les Planches, Arbois, Pupillin et Molain.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Arbois, à Valempoulières, à Ivory et à Champeaux.

Le village est bâti au sommet d'une montagne qui fait partie des premiers gradins du Jura. Les maisons sont groupées, construites en pierre et couvertes en tuiles, laves ou bardeaux.

Population : en 1790, 199 habitants ; en 1846, 189 ; en 1851, 185, dont 93 hommes et 92 femmes ; population agglomérée 172 ; population spécifique par km carré, 13 habitants ; 41 maisons ; 45 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1882.

Vocabulaire : saint Just.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où La Châtelaine a reçu les cotes 14 J 79 à 84, 5 E 226/80. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 214 et 215, 3 E 2472 à 2477, 3 E 3672, 3 E 8456, 3 E 8960 à 8962 et 3 E 13261. Tables décennales : 3 E 1081 à 1090.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 214, et 215, 5 Mi 669, 2 Mi 372, 2 Mi 865, 2 Mi 2022 et 2023, 5 Mi 25, 5 Mi 82 et 5 Mi 1183.

Les jeunes gens n'émigrent pas.

Cadastre : exécuté en 1810 ; surface territoriale, 1299^h 18^a, divisés en 970 parcelles que possèdent 116 propriétaires, dont 61 forains ; surface imposable, 581^h 19^a, savoir : 179^h 31^a en terres labourables, 144^h 83^a en prés, 136^h 79^a en bois taillis, 89^h 77^a en pâtures, 6^h 41^a en friches, 1^h 64^a en sol et aisances des maisons, 1^h 44^a en jardins, 54^a en vergers, 18^a en murgers, 12^a en mares, d'un revenu cadastral de 11.813 fr. ; contributions directes en principal, 1.287 fr. La surface non imposable, de 717^h 99^a, se compose en partie d'une forêt de l'Etat.

Le sol, aride et pierreux, produit du blé, de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre, des légumes secs, des betteraves, du chanvre, du foin et des fourrages artificiels.

On importe le quart des céréales et tout le vin nécessaires à la consommation.

Le revenu réel des propriétés est de 2 pour cent.



On élève dans la commune des bêtes à cornes, des moutons, des chèvres et des volailles. 60 ruches d'abeilles.

L'agriculture y fait de grands progrès.

On trouve sur le territoire des sablières abondantes, des carrières de bonne pierre à bâtir et de taille, exploitées.

Une fromagerie produit annuellement 11.000 kg de fromage, façon Gruyère.

Les seuls patentables sont : un charpentier et un marchand de bois. Pendant l'hiver, les habitants s'occupent de l'abattage des bois dans les forêts voisines.

Biens communaux : une église, un cimetière, un presbytère, une maison commune insuffisante, contenant le logement du fruitier, la fromagerie, la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 27 garçons et 16 filles, et 105^h 98^a de bois, friches et pâtures, d'un revenu cadastral de 842 fr. La commune manque d'eau et de sources.

Bois communaux : 14^h 33^a non aménagés.

Budget : recettes ordinaires, 1.549 fr. ; dépenses ordinaires, 1549 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Le site de la Châtelaine est sans contredit l'un des plus grandioses et des plus pittoresques du Jura. Au fond de la poétique et gracieuse vallée des Planches, s'élève, à la hauteur de 242 mètres, un colossal amphithéâtre, formé d'une roche vive et perpendiculaire. De la base de ce rocher, s'échappe en bouillonnant la double source de la Cuisance, et au sommet, dominant les ruines d'un vieux château, antique séjour des souverains du pays. De cette sommité, la vue s'égare sur un magnifique panorama. On voit à ses pieds un fertile vallon, surnommé le Val-d'Amour, arrosé par une rivière aux eaux toujours limpides, et plus loin, la ville d'Arbois, qui apparaît comme une tache au milieu d'une oasis de verdure. On distingue au second plan, de riches coteaux chargés de vignobles, et enfin, les immenses plaines de la Bresse et de la Bourgogne. A l'orient, et comme pour servir de bordure au tableau, se déroulent en festons les montagnes du Jura, couvertes de noirs sapins.

Les temps celtiques sont enveloppés d'un nuage si épais, que les historiens osent à peine les pénétrer. La Séquanie, cette province la plus fertile des Gaules, était pourtant habitée, lorsque Jules-César s'avança pour la conquérir. Des villes importantes, des bourgades populeuses, de nombreux villages, étaient répandus sur son territoire. Les habitants de cette république étaient souvent en guerre, non seulement avec leurs voisins, mais encore entre eux. Au milieu de ces luttes continues, les populations ne pouvaient rester sans défense. Celles qui étaient dispersées dans le voisinage des montagnes, cherchaient un refuge, en cas de guerre ou d'éminent péril, sur les hauteurs environnantes et s'y fortifiaient, à l'aide de fossés et quelquefois d'un retranchement en pierre. Ces espèces de camps étaient appelés *oppida*. Les habitants des bords de la Seille se retiraient à Sermus, au-dessus de la vallée de Baume, à Château-Chalon et à Arlay, ceux du val d'Arbois sur le mont de la Châtelaine, ceux des bords de l'Ain à Mont-rivel, à Châtillon, à Mont-Saint-Saturnin, etc. Nous pourrions citer beaucoup d'exemples, pour prouver la multiplicité de ces *oppida*, au sein desquels plusieurs villes prirent naissance. Les hauteurs qu'ils occupaient étaient sacrées et placées sous la protection d'une divinité. Les prêtres gaulois fixaient leurs demeures dans le voisinage de ces camps, et presque toujours au fond d'une vallée. C'est ainsi qu'à Arinthod, on les trouve cachés au fond du vallon de Vogna ; à Château-Chalon, dans le vallon de Blois ; à la Châtelaine, dans le vallon des Planches. Après la conquête, les Romains établirent des stations civiles ou militaires à la place des anciens camps gaulois, afin de résister aux invasions des peuplades germaniques, et élevèrent un grand nombre de forts, soit pour surveiller, soit pour arrêter l'ennemi. Les tours de Bracon, de Montmorot, de Bornay, de Mont-Orient, de la Châtelaine, remontent à cette époque.

Les châteaux du moyen-âge étaient du reste de véritables *oppida*. Les sujets étaient tenus d'y faire le guet et garde, la montre d'armes, et de s'y retirer avec leurs meubles et leurs bestiaux, en cas de danger. Les habitudes n'avaient pas changé. Des preuves incontestables démontrent que la Châtelaine est d'origine celtique. Autour d'une excavation naturelle appelée la grotte de *l'Enclais*, on remarque une multitude d'amas de pierres, épars dans le bois qui ombrage cet antre. Leur fréquence et leur disposition indiquent que ces monuments étaient élevés en l'honneur de Mithras, dieu de la Perse, en grande vénération chez les Galls. Il y en a de semblables à Château-Chalon, à Châtillon-sur-Courtine et dans plusieurs autres lieux. Les flancs du mont de la Châtelaine sont percés d'une *baume* ou caverne qui s'enfonce de cinq à six cents mètres dans le rocher. Au mois de juin 1825, des jeunes gens d'Arbois, attirés à l'exploration de cette grotte, par l'espoir d'y découvrir un trésor, d'après une tradition perpétuée sur les lieux, résolurent de la visiter dans tous ses détails. Cet antre, d'où sort une des sources de la Cuisance, est double, ou plutôt il se divise en partie inférieure et partie supérieure. On monte de la première à la seconde au moyen d'une échelle de 20 pieds. Sur cette espèce de galerie, il y avait deux petits murs en pierre sèche, de 2 pieds et demi de hauteur, l'un régissant le long du précipice, et l'autre placé sur la largeur de l'espace. Il aurait pu servir de siège à deux rangées de personnes réunies autour d'un feu. Là, on a soulevé une dalle brute, et l'on a vu qu'elle couvrait une sépulture, car on a trouvé deux squelettes, l'un d'une grande personne et l'autre d'un enfant encore en bas âge. Ce tombeau renfermait les débris d'un long collier, en cuivre tordu ; deux broches, l'une de 17 centimètres, et l'autre de 14, semblables à des aiguilles de tête ou à certains instruments de sacrifice ; la lame d'un couteau, ornée de filets et de festons, dont le tranchant avait 19 centimètres de longueur ; le manche était rond et d'ivoire.



Ce couteau était au côté droit du personnage, qui probablement était un victime. Tous ces objets, en bronze, attestent le règne celtique. Sur un cran du rocher, à hauteur d'appui, était le squelette d'un homme étendu comme sur un lit de parade. On recueillit dans la même caverne, des fragments de trois vases de *terra campana*. Le pied de la montagne renferme un grand nombre de tombeaux en tuf. Au village des Planches, qui est voisin, on rencontre souvent des tuileaux à rebords. On y trouva, en 1757, un tombeau avec une inscription indiquant un diacre romain.

M. Béchet attribue la date de 1157 au premier titre qui mentionne la Châtelaine, mais il y en a d'antérieurs. Lors de la fondation de la maladrerie d'Arbois, en 1053, il fut expressément stipulé que les malades de la Châtelaine, de Pupillin, de Mesnay, de Changin, de Montigny, de Villette et de Saint-Cyr auraient droit d'entrer dans cet hospice.

Seigneurie : La Châtelaine était, dans l'origine, le chef-lieu d'une vaste seigneurie, qui comprenait tous les villages du val d'Arbois et même cette ville. L'importance que prit ce dernier lieu, déterminait les souverains de Bourgogne à y transférer leur séjour et le siège de leur justice. Après la réunion de la Franche-Comté à la France, Louis XIV érigea la Châtelaine en seigneurie particulière, avec le village des Planches pour annexe.

Seigneurs : Les seigneurs de la Châtelaine furent les mêmes que ceux d'Arbois (Voir *Arbois*). Au mois d'août 1479, Louis XI étant à Mierry-sur-Seine, disposait en vainqueur des terres et seigneuries de la Châtelaine, de Montigny, de Pupillin et de la prévôté du val de Voiteur, en faveur de Claude d'Arnay, écuyer et maître d'hôtel du seigneur de Châtel-Guyon, pour les bons services qu'il lui avait rendus pendant la conquête du comté de Bourgogne. Le roi les lui conférait, ainsi qu'à sa postérité masculine et légitime ; mais ce don n'eut pas de suite. En 1672, la justice haute, moyenne et basse de la Châtelaine et des Planches, fut engagée par Louis XIV à Claude-Pierre Marchand, qui la tenait déjà précédemment à ferme.

Ce dernier la légua à Marguerite Marchand de Miserey, sa nièce, épouse de M. Guérard-Gabriel Merceret, dit de Vers, seigneur de Vaudrey. A la suite d'une contestation, le roi, pour profiter d'une offre plus brillante qui lui était faite, ordonna la revente de ce domaine, dont le magistrat d'Arbois se rendit acquéreur, le 6 décembre 1729. M. Regnault d'Epercy fut le dernier seigneur engagiste dès 1750.

Fief de mairie : Le fief de mairie de ce village avait été inféodé à une famille noble, qui en prit le nom. En 1184, Belisma, fille de Ponce de la Châtelaine, assistait, comme témoin, à un traité fait entre Humbert,



chevalier, fils de Lambert, vicomte de Frontenay, et les moines de Rosières. Il est assez curieux de voir une femme figurer comme témoin, surtout dans un acte de ce genre. Philippe Marchand, écuyer, gentilhomme de l'archiduchesse Isabelle, fils de Philippe Marchand, conseiller de l'empereur, son trésorier-général en Bourgogne et maire de Salins, obtint ce fief des archiducs, en dédommagement de ce qui était dû à son père sur les recettes du comté. Il en fit hommage en 1600 et en 1620, entre les mains de Claude et de Clériadus de Vergy, gouverneurs de cette province. Simon Marchand, l'un des fils de Philippe, II^e du nom, se qualifiait de seigneur de la Châtelaine, Bannans, etc., et de prévôt héréditaire de Malpertuis. Il fut pourvu, le 18 décembre 1624, d'une compagnie de 200 hommes d'infanterie bourguignonne. Le marquis de Saint-Martin, commandant les troupes dans cette province, l'établit chef de celles qui s'étaient retirées dans les montagnes à l'approche de l'armée suédoise. Le 21 octobre 1642, il obtint du roi d'Espagne un brevet de mestre de camp en Bourgogne. Claude-Pierre Marchand, l'un de ses enfants, mourut sans alliance, après avoir institué pour son héritière universelle Marguerite Marchand de Miserey, sa nièce, épouse de Guérard-Gabriel Merceret de Vers, seigneur de Vaudrey. Ce dernier fournit au roi le dénombrement du fief de mairie de la Châtelaine, en 1756. La famille Marchand faisait sa résidence habituelle à la Châtelaine.

Armoiries : La maison Marchand portait : *d'or à trois têtes de paon arrachées de sinople*. La famille Merceret, dite de Vers : *d'or au sautoir d'azur, chargé d'une coquille d'or*.

Ancien château : Le château de la Châtelaine est l'une des ruines les plus imposantes de la province. Il s'élève sur un pic et domine le vallon des Planches. Vu à distance, il paraît n'être que la continuation du rocher sauvage sur lequel il est assis et semble être suspendu sur un abîme. Quand on jette les yeux sur ces murs aux contours sévères, et que, à travers les brèches des enceintes qui les fortifiaient, on a pénétré dans l'intérieur, on se sent pris du désir de reconstruire par la pensée la demeure seigneuriale, de lui rendre le mouvement qui l'animait jadis, de rappeler à la vie les chevaliers avec leurs bannières, les jongleurs avec leurs naïves poésies, et les dames qu'ils ont chantées. Bien des souvenirs historiques se rattachent à ce manoir. Mahaut d'Artois, et Jeanne sa fille, reine de France, l'ont souvent habité, de 1322 à 1327. Marguerite, douairière de Flandre et comtesse de Bourgogne, morte en 1382, y fit souvent sa résidence.

Le château occupait une surface de cinq hectares à l'extrémité orientale du roc, et formait un parallélogramme allongé. Au sud-est et au nord-est, il était défendu par de fortes murailles flanquées de tours de distance en distance, et précédées de fossés larges et profonds. Le seul côté accessible était fermé de postes avancés et de plusieurs tours isolées. A l'est, un donjon circulaire, réuni au château par un mur moins épais que les autres, et pouvant en être facilement séparé, formait un dernier corps de défense. La porte principale était flanquée de deux tours quadrangulaires et défendue par une herse, des mâchicoulis et un pont-levis. Le château occupait le milieu de l'enceinte. Il se composait de plusieurs étages, divisés en grandes salles, et était orné de plusieurs tourelles à ses angles. La chapelle, devenue église paroissiale, était à côté. Il y avait en outre de nombreux bâtiments pour le logement des personnes de la suite des princes, de la garnison et pour l'entrepôt des revenus de la terre.

Des bosquets, des jardins, entouraient cette habitation. On voit encore une partie des remparts, une pièce voûtée en berceau sous le donjon, qui servait de cachot, la grande porte, des arrachements de murs et des vestiges de tours. Ce vieux château, déjà existant en 1033, cessa d'être habité après la mort de la princesse Marguerite, qui déjà, de son vivant, avait fait d'Arbois son séjour habituel et le siège de ses affaires. Il fut démoli par ordre de Louis XI. Il n'est point cité dans les guerres qui eurent lieu au XIV^e siècle, entre le duc de Bourgogne et les barons comtois confédérés ; mais on peut croire qu'il y remplit son rôle. Gilbert Cousin, qui le visita au milieu du XVI^e siècle, n'y trouva que des ruines. Tant que cette forteresse subsista, il y eut une garnison commandée par un capitaine châtelain, choisi parmi les plus grands seigneurs du pays. On recherchait encore le titre de châtelain, même après la suppression des fonctions. L'empereur Charles V le conféra, le 4 juin 1555, à Philippe Marchand, son conseiller, sur la résignation d'Antoine de Canoz.

Château moderne : Le château actuel de la Châtelaine appartient à M. Charles-Philippe-Joseph de Bannans. Sa construction appartient à diverses époques. Il y a deux tours, dont l'une, quoique abaissée de dix mètres, s'élève encore à une grande hauteur. On y remarque quelques bons tableaux et une gracieuse colonnette du XI^e siècle, provenant de l'ancien château, qui sert de support à la cheminée de la cuisine. Cette habitation est entourée d'un parc de 55 hectares, qui comprend dans son circuit les ruines du vieux château, vendu par l'Etat comme domaine national, en 1793. Ce parc est dessiné avec un art infini. A chaque pas, le paysage change d'aspect. Une aiguille de rocher, surmontée du signe de la Rédemption, produit un admirable effet.



Maladrerie : Mahaut d'Artois, princesse d'une inépuisable charité, avait fondé, à l'extrémité du territoire de la Châtelaine, un hospice pour les pauvres malades de ce village. Un incendie s'étant déclaré dans cet établissement, les personnes qui l'habitaient périrent dans les flammes. Cet accident donna naissance à une infâme calomnie, que Meyer, historien flamand du XV^e siècle, a recueillie, et que Gollut a répétée ainsi : « Je ne scay si lon debuerat croire ce que vulgairement lon dict : que la princesse Mahault nourrissoit un bien grand nombre de pauvres, qui la suivoient ordinairement. Mais comme il pleut à Dieu envoüier une très aspre famine en la Bourgogne, elle les fait une fois assembler en une grange du village de la Chastelaine, sur Arbois, auquel elle faisoit volontiers sa demeure ; puis, les ayant fait enserrer, elle commandat que le feu fut mis en la grange, les faisant ainsi mourir. Lon adjouste qu'elle disoit que par pitié elle havoit fait cela, considérant les peines que ces paoures devoient endurer en temps de si grande et si estrange famine. Mais, s'écrie Gollut, o cruelle pitié et douleur amaire, qui porte avec soy la cruauté des plus barbares que lon pourroit treuver. » Il nous suffira, pour démontrer l'in vraisemblance de cet acte, de faire remarquer qu'il avait lieu au moment où la princesse Mahaut dotait magnifiquement l'hôpital de Bracon, où elle donnait 1000 soitures de pré sur Septmoncel à l'aumônerie de Saint-Claude, où enfin elle enrichissait les églises d'ornements précieux. Des largesses de ce genre prouvent que la princesse pouvait toujours céder aux nobles instincts de son cœur et nourrir les pauvres qui l'entouraient.

Église : L'église de la Châtelaine était, dans l'origine, la chapelle du château, et faisait partie de son enceinte. Le prieur d'Arbois en avait le patronage, et ce patronage fut confirmé à l'abbaye de Saint-Claude, dont relevait le prieuré d'Arbois, par Hugues III, archevêque de Besançon, en 1087. M. D. Monnier prétend, dans sa notice sur le prieuré de Saint-Just-d'Arbois (Ann. 1853), que le premier titre qui mentionne ce monastère est de 1177. Il ignorait sans doute que son existence est déjà constatée dans l'acte de fondation de la maladrerie d'Arbois en 1053 et dans la donation d'Hugues III, en 1087. La chapelle de la Châtelaine fut, au XIII^e siècle, érigée en église paroissiale. L'église actuelle date de 1698. Elle est dédiée à saint Just. Elle se compose d'un clocher, actuellement en cours de construction, d'une nef, de deux chapelles et d'une sacristie. Dans la chapelle de gauche et sous la même tombe, reposent Henri-Sigismond de Marchand de la Châtelaine, comte de Bannans, mort en 1823, et de Charlotte-Françoise d'Amandre, son épouse, morte en 1827. La chapelle de gauche a été fondée par la famille Saulx-du-Bois, qui y a un charnier.

Biographie : Ce village a donné naissance à plusieurs membres de la famille de Marchand , et à *Daclin*, Joseph (1794), chef de bataillon, décoré, en retraite.